

# Pourquoi le Vanil Noir

Autor(en): **Goeldlin, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **67 (1972)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174304>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## *Pourquoi le Vanil Noir?*

L'Ecu d'or, dont la vente a déjà permis de sauvegarder ou de restaurer plusieurs fleurons irremplaçables de notre patrimoine culturel ou naturel, sera offert au public helvétique, en 1972, pour permettre l'agrandissement d'une réserve naturelle dont le noyau existe déjà, le Vanil Noir.

Ce haut lieu connu des naturalistes depuis fort longtemps, en raison surtout de l'exceptionnelle richesse de sa flore, se trouve situé aux confins des cantons de Fribourg et de Vaud, non loin de la frontière bernoise. Jugé d'importance nationale par la Commission ad hoc, ce site grandiose est inscrit dans «l'inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés». Le périmètre, délimité par la commission, couvre un territoire chevauchant les communes fribourgeoises de Grandvillard et Charmey, et les communes vaudoises de Château-d'Œx et Rougemont.

Mais constater la valeur naturelle d'une région est une chose, prendre des mesures en vue de sa protection en est une autre. Pour quelles raisons les organismes de protection de la nature et du patrimoine se préoccupent-ils de la sauvegarde d'un site resté inaltéré au cours des siècles et dont les communes ont su, à ce jour, maintenir l'intégrité? Ce sommet d'accès difficile, voire dangereux, ne parvient-il pas à se protéger par lui-même? Malheureusement rien n'est moins certain, car notre civilisation s'est emballée et tout évolue aujourd'hui à un rythme atterrant. L'état d'esprit même de notre génération s'est profondément modifié. L'homme de nos villes ne connaît plus la terre ni ses lois. Son désir d'évasion, son aspiration à fuir l'étouffement des cités, les moyens mécaniques perfectionnés dont il dispose, entraînent une colonisation de plus en plus effrénée des lieux même les plus sauvages. L'ignorance des plus élémentaires lois écologiques et la convoitise que suscitent les trésors de la nature ont déjà entraîné la disparition irrémédiable et la raréfaction angoissante d'une foule d'espèces animales et végétales. Quant aux richesses minérales, il n'est pas un fossile, un cristal de roche accessible qui n'ait été emporté ou simplement détruit à coups de marteau. Le saccage est sans borne.

Il n'y a pas longtemps, les pentes herbeuses des Préalpes abritaient encore l'edelweiss à foison; le cyclamen, le sabot de Vénus ou le chardon bleu s'y rencontraient fréquemment. Aujourd'hui, seuls quelques rochers inaccessibles ou taillis inextricables les abritent encore. Ces joyaux doivent principalement leur raréfaction aux cueillettes abusives. L'homme d'aujourd'hui a oublié que le plus bel écrin d'une fleur

reste incontestablement la nature. L'abondant rhododendron lui-même voit son habitat rétrécir comme peau de chagrin.

Mais un autre danger, non moins grave, menace nos pentes au sol vulnérable: le surpacage des pâturages par les ovins. Nous n'avons pas le droit d'ignorer les enseignements de l'histoire qui nous montrent avec évidence que ce ravissant mammifère qu'est le mouton peut alternativement être l'ami ou l'ennemi de l'homme. En petits troupeaux exploités extensivement, il nous pourvoit en viande, laine et produits laitiers savoureux. Sa mise en valeur intensive, en vue d'un profit à court terme, signifie au contraire ruine de la végétation, érosion catastrophique des sols. Moutons et chèvres ont largement contribué à la destruction du sol ibérique et à l'érosion lamentable du bassin méditerranéen. Chez nous, cette menace n'est pas négligeable si l'on songe par exemple qu'en quelques années le cheptel de petit bétail vaudois a doublé!

Mentionnons enfin que les tirs de l'armée dans le massif des Vanils ne contribuent en aucun cas à la prospérité des troupeaux de chamois ou de bouquetins de cette région!

Sur Fribourg, la réserve naturelle du Vanil Noir comprend aujourd'hui une réserve botanique, constituée grâce aux mesures de protection arrêtées par le Conseil d'Etat fribourgeois, le 22 avril 1966. Les limites de cette réserve sont mentionnées sur le croquis ci-inclus. En outre, la Ligue suisse pour la protection de la nature est parvenue à acquérir, en premier lieu, la moitié environ du vallon des Morthéys. A cet achat vinrent s'ajouter, en 1968, le pâturage de Bounavalette, puis, en 1969, celui de Bounavaux. Sur le versant vaudois la réserve ne comprend pour l'instant que le pâturage des Bimis. Mais la LSPN projette l'achat du pâturage de Doréna et les pourparlers avec l'actuel propriétaire sont déjà fort avancés. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que la réserve du Vanil Noir puisse former une entité écologique viable.

Puisse notre génération prendre conscience à temps qu'il vaut la peine d'investir dans des valeurs immatérielles irremplaçables telles que les précieuses associations végétales des Morthéys, les troupeaux libres de bouquetins du massif, ou l'incomparable beauté d'un site encore intact. Demain, nos enfants nous remercieront peut-être d'avoir eu la sagesse de préserver un ruisseau d'eau fraîche, un peu d'air pur, une parcelle esthétique de nature, en bref, une possibilité d'évasion, voire de survie.

*Pierre Goeldlin,*

*Musée zoologique de Lausanne*